

Publié le 27 janvier 2016

« Sans dynamique numérique, point de salut économique »

En créant une Sem dédiée à l'innovation numérique, Chartres Métropole veut mettre la pression sur l'opérateur Orange, jugé trop attentiste dans le déploiement de la fibre optique. « L'enjeu est de taille », assure le vice-président en charge du numérique, Rémi Martial.



Pourquoi créer une Sem pour accélérer le déploiement de la fibre optique sur votre territoire ?

L'opérateur Orange est mandaté pour assurer ce déploiement sur les trois quarts du territoire mais les maires des communes de Chartres Métropole estiment que le processus est trop lent. L'enjeu est de taille, à tel point qu'en 2015, l'agglomération s'est dotée d'une compétence en matière de gestion des réseaux télécom. Nous avons donc souhaité concrétiser cette prise de compétence en créant **Chartres Métropole innovation numérique** (Cm'in) et ainsi mettre la pression sur l'opérateur. Par ailleurs, nous voulons créer une *smart city* pour mieux connecter entre eux les 130 000 habitants de l'agglomération, les entreprises, les élus, les services publics, etc. Cette Sem, qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2016, est donc positionnée aux avant-postes pour mieux défricher le terrain, **notre objectif étant d'être un territoire entièrement connecté d'ici 2020**.

Vous insistez sur le lien organique entre développement numérique et attractivité économique.

L'évidence est désormais partagée par tous les acteurs locaux : sans dynamique numérique, point de salut économique. Avant de s'installer dans les territoires, les entreprises cherchent avant tout à savoir si ce dernier est solidement connecté. Le télétravail, qui est en pleine expansion, n'est possible que si les bassins de vie concernés répondent aux exigences numériques minimales. Dans toutes les zones d'activités, il est impensable que la fibre optique fasse défaut.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Comment réagissent les grands groupes ?

Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'attendre les bras croisés. Orange a désormais en face de lui un **interlocuteur unique** et non des communes éparpillées. Nous devons surmonter plusieurs difficultés, dont celle de la compréhension compliquée de cet enjeu majeur pour beaucoup de maires ou encore le fait que la compétence du numérique ne soit pas complètement reconnue au sein des collectivités. Nous devons être **proactifs**. 3 millions de touristes visitent Chartres et ses environs chaque année. Nous avons le devoir de ne pas les décevoir.

Stéphane Menu

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2